

## Commission Sportive Nationale de Danse sur Glace

### Communication n° 235 Remplace la Communication n°226

#### Musiques de Danses Imposées pour la saison 2017/2018

Pour la saison 2017/18, conformément à la Règle 3.5.4 du Règlement Intérieur, les catégories et les danses imposées pour lesquelles les Concurrents pourront fournir leur propre musique sont les suivantes :

- Toutes les danses imposées de toutes les catégories solos du Tournoi de France, de la Coupe de France et des Championnats de France Solos.
- Toutes les danses imposées de la catégorie Benjamin Couples du Tournoi de France et des Championnats de France.

Rappel succinct des principales règles applicables :

- Les mêmes règles que celles mises en place par l'ISU pour le choix des musiques des couples Basic et Advanced Novice sont applicables, à savoir:
  - La musique doit être choisie dans le respect du Rythme de la Danse Imposée et pourra être vocale. Le Tempo doit être constant et conforme au Tempo requis tout au long de la Danse Imposée (voir ISU Handbook Ice Dance 2003) avec plus ou moins 2 battements par minute.
  - La musique choisie peut être un air de musique ISU. Dans ce cas, seuls les airs 1 à 5 peuvent être choisis **et le Concurrent devra également fournir le propre CD de la musique ou sur tout autre support si spécifié par la CSNDG dans une Communication.**
  - **Il est spécifié que le début du premier Pas de la danse doit être sur le battement 1 d'une mesure (sauf indication contraire dans la description de la danse).**
- La violation des exigences de musique, des spécifications de tempo ou l'absence de fourniture du CD de la musique sera pénalisée par une déduction (cf. règle 1.2.3 – para 3) du Règlement Intérieur pour les déductions)
- Afin de maîtriser la durée des compétitions, les introductions et les codas auront l'obligation de respecter les durées maximales indiquées dans le tableau ci-dessous. En cas de dépassement, la déduction « Violation de Durée » sera appliquée (1 point par tranche de 5" supplémentaire).
- Des vérifications inopinées du tempo pourront avoir lieu.

Danse Imposée	Durée des séquences de pas requises	Durée Maxi Totale (à partir du premier mouvement du patineur et jusqu'à l'arrêt complet du patineur)
Ten Fox	58 s	1 min 40 s
Valse Willow	1 min 12 s	1 min 50 s
Tango Fiesta	53 s	1 min 35 s
Valse Européenne	48 s	1 min 30 s
Fox Trot	1 min 07 s	1 min 50 s
Pas de 14	43 s	1 min 25 s
Rocker Fox Trot	1 min 05 s	1 min 45 s
Valse Américaine	58 s	1 min 40 s
Kilian	50 s	1 min 30 s
Tango	58 s	1 min 40 s
Valse Starlight	1 min 10 s	1 min 50 s
Paso Doble	51 s	1 min 35 s
Blues	1 min 14 s	1 min 55 s
Valse Westminster	58 s	1 min 40 s
Quick Step	1 min	1 min 40 s
Silver Samba	59 s	1 min 40 s

Blagnac, le 18 juin 2017